A 7 heures et demie, il prit congé de la famille Bancillon ; il franchissait le seuil de la porte, dont il tenait encore le loquet, lorsqu'une double détonation se fait entendre. Dufour vint tomber dans la maison ; un coup mortel déchargé sur lui presque à bout portant l'avait frappé au côté droit de la poitrine ; le second coup ne l'avait pas atteint.
Ce crime révélait une évidente préméditation, le dernier attentat commis contre Dufour ne pouvait être dissimulé, la justice fut avertie, des visites eurent lieu. Dufour vécut encore sept jours et mourut le 4 novembre. Avant de mourir, il n'hésita pas à faire entendre les plus terribles accusations contre sa fille ; « C'est Annette » disait-il, « c'est ma fille qui m'a tué », et cette accusation de parricide il la renouvelait en présence de sa fille qui ne répondait rien ; enfin lorsque les magistrats vinrent interroger le mourant, il leur déclara qu'il soupçonnait son gendre, car son gendre l'avait menacé de lui traverser le corps avec un fusil. Ces accusations appuyées des circonstances qui pouvaient leur donner la plus haute gravité déterminèrent la mise en accusation d'Annette Dufour et de Claude Bouffaron. Mais les deux suspects ne furent pas immédiatement arrêtés. Cependant, Annette se résolut à prendre la fuite. Alors que le froid sévissait, elle se coupa les cheveux, s'habilla en homme et partit se cacher dans les grands bois des montagnes, s'abritant dans des cabanes de sabotiers dont elle reçut l'aide. Alors commença une traque qui dura un mois. Le 5 décembre 1839, jour de neige et de brume, trois gendarmes eurent l'idée de se déguiser pour tromper la fuyarde. Ils revêtirent des habits de paysannes et prirent la direction des lieux où elle était supposée résider. Annette ne se méfia pas des fausses fermières qui sortirent leurs pistolets et mirent en arrestation cette « véritable amazone » comme ils le déclareront à la presse. Elle fut conduite à la prison de Roanne puis à celle de Montbrison où avec son beau-frère Claude, elle attendit son procès qui devait avoir lieu les 28 et 29 février 1840. L'instruction fut totalement bâclée et ne retint que les accusations du père Dufour. Aucune enquête de fond, de voisinage ou familiale. L'entourage d'Annette ne témoigna pas non plus. Peut-être aurait-il été trop gênant pour l'accusation qui voulait éviter à tout prix des circonstances atténuantes ? Les témoins qui se présentèrent, ne firent que rapporter l'ambiance familiale détestable entre les deux accusés et la victime. Annette répéta à la barre qu'elle avait de « grosses raisons » de vouloir tuer son père, mais personne ne lui demanda lesquelles. Salir la mémoire d'une victime aurait été incongru ! Après délibération, Annette fut condamnée à la peine capitale et son beau-frère aux travaux forcés à perpétuité. Le 22 avril 1840, Annette Dufour était guillotinée à Saint-Haon-le-Châtel et entrait dans l'histoire comme étant la dernière femme condamnée à mort détenue à Roanne et exécutée en Roannais. Alors qu'Annette passait de vie à trépas, Claude Bouffaron était conduit au bagne de Toulon. Après vingt-cinq années d'une vie de forçat, il obtint le 10 août 1864 une première remise de peine de dix ans puis une seconde qui lui permit d'être libre le 15 août 1870. L'affaire Annette Dufour était loin, les Roannais avaient d'autres soucis en tête, le Second Empire était sur le point de s'éteindre alors que la guerre franco-allemande débutait...

❖❖❖❖❖❖

Document conçu et réalisé par Philippe Marconnet, septembre 2022

SUR LES TRACES DE Frédéric NOËLAS

L'affaire Annette Dufour

avec

Claire Van-Kinh

Balade-conférence N°1

Vingtième saison

11 septembre 2022

Madeleine Environnement

Le Roannais sous Louis-Philippe (1830-1848)

C'est durant cette période que le Roannais se dota d'un solide potentiel industriel avec de nouveaux équipements. Le 15 novembre 1833, l'une des premières lignes de chemin de fer français qui reliait Saint-Etienne à Andrézieux, était prolongée jusqu'à Parigny et Roanne avec un terminus établi à Varennes. Transportant quelques voyageurs mais surtout du charbon, les wagons étaient alors déchargés sur des gabares de Loire qui convoyaient ensuite le précieux chargement vers Orléans. Mais les caprices du fleuve firent naître l'envie d'avoir un transport régulier qui n'était pas sujet aux affres météorologiques. C'est ainsi que fut projetée l'idée d'un canal entre Roanne et Digoin. En 1827, deux banquiers Roannais, messieurs Devillaine et Merle, proposaient une association avec quatre banquiers genevois pour créer la société Franco-Suisse qui financerait les travaux du canal. Ceux-ci débutèrent en 1830 avec le détournement du cours naturel du fleuve qui passait à l'endroit de la place de la Loire et du square des martyrs de la Résistance. En mai 1839, ce canal était ouvert à la circulation et l'on projetait même d'en réaliser un autre dans la foulée reliant la Loire au Rhône ! Afin de faciliter les communications entre le débarcadère de Varennes et celui du canal, il fut construit deux petits barrages sur le fleuve : un premier en 1838 et comme celui-ci se montra insuffisant, un second vit le jour en 1846. Malheureusement il fut entièrement détruit par une terrible crue cette même année et dut être rebâti. En 1834 s'achevait enfin le « pont du Coteau » ou « pont de Roanne », dont les travaux avaient débuté quarante-deux ans auparavant ! Pour l'anecdote, le projet initial du chemin de fer le conduisait jusqu'au canal et devait emprunter ce pont. Mais face aux contestations des mariniers de Loire qui voyaient d'un mauvais œil cette nouvelle concurrence, on y renonça. De plus, il fallait songer à élargir l'ouvrage qui était uniquement fait à l'origine pour du transport routier. En 1835, la passerelle qui, par dessus le Renaison, conduisait au quartier des Planches, fut remplacée par un pont de pierre et ce quartier devint le faubourg Clermont. L'année suivante, c'est une Caisse d'Épargne qui s'installait à Roanne. En 1839 ouvrait le cimetière Saint-Claude en même temps qu'était bâti le premier pont d'Aiguilly. Enfin en 1842, l'église S[t]-Etienne de Roanne prenait la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui alors que la ville comptait 11.330 habitants.

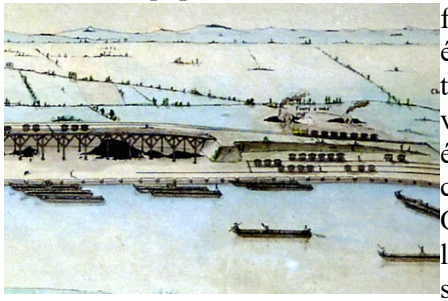

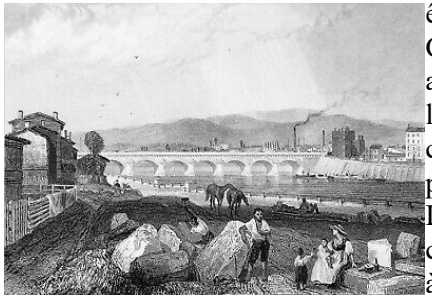

Annette Dufour, entre haine et rancœur

Si cette période fut marquée en France par l'affaire de Peyrebeille (1833), la très fameuse « Auberge Rouge », en Roannais ce fut l'affaire Annette Dufour qui défraya la chronique. C'est à Arcon, au lieu-dit « Le Four », que résidait au début du XIX[e] siècle la famille Dufour. Le hameau comptait quelques maisons où logeaient Jean et Jeanne Dufour, ainsi que leur gendre, Claude Bouffaron, qui avait épousé en 1836 Jeanine, l'aînée de leurs trois enfants. Deux familles partageaient également leur voisinage immédiat : les Bancillon, fermiers des Dufour et les Collet. Il semble que les Dufour aient été très éprouvés par les malheurs. Sur huit enfants, il n'y eut que trois filles qui atteignirent l'âge adulte. Jean, le patriarche, ne pouvait donc espérer transmettre son patrimoine terrien, hormis à ses futurs gendres. Et justement, il refusa de doter sa fille aînée et prévint que lui vivant, son domaine foncier ne serait jamais morcelé, car les Dufour passaient plutôt pour une famille de paysans nantis. Autoritaire et violent avec les siens, Jean Dufour ne pouvait qu'attirer à lui haine et rancœur. C'est donc dans ce contexte familial pesant et dans ce petit monde clos niché au cœur des Monts de la Madeleine, que naquit en 1818 Annette, fille cadette des Dufour. Jeanne, sa maman semblait totalement effacée, tentant du mieux qu'elle pouvait de protéger ses filles de la furie paternelle. Annette accumula donc la haine contre ce père qui la maltraitait, au point qu'elle eut dès l'adolescence, de nombreuses envies de meurtres vis-à-vis de lui.

Première tentative

Au sein de la famille, Annette pouvait compter sur un véritable allié en la personne de son beau-frère Claude. Il semble qu'il avait souvent de violentes altercations avec son beau-père, car il faut rappeler que le père Dufour avait refusé de doter sa fille Jeanne et que son gendre lui en tenait forcément rigueur. On raconte également qu'Annette était follement amoureuse de Claude et qu'elle en voulut toujours à son père d'avoir marié sa sœur avec l'amour de sa vie... Quoiqu'il en soit, les deux protagonistes se mirent secrètement d'accord sur un point : supprimer « le vieux » ! L'occasion se présenta dans la nuit du 16 au 17 juin 1839. Cette nuit-là, Jean Dufour devait se rendre au marché de Roanne. Bien cachés, ils l'attendirent patiemment, alors que Claude était armé d'un fusil de chasse. Lorsque la cible fut en vue, Claude aurait eut un instant d'hésitation. Alors Annette lui aurait arraché le fusil des mains mais aurait tiré deux coups trop haut, par peur d'atteindre les deux vaches de la charrette de son père. Celui-ci avait bien entendu les détonations, mais ne soupçonna probablement pas un instant que son gendre et sa fille avaient voulu attenter à sa vie.

Seconde tentative

Voici comment le Journal de Roanne rapporta les faits : *Le 27 octobre dernier, Jean Dufour, cultivateur au village du Four, commune d'Arcon, était allé suivant son habitude, passer quelques heures chez le sieur Bancillon, son fermier et son voisin.*